

MOTION POUR L'INSCRIPTION URGENTE DU TEXTE SUR LE STATUT DE L'ÉLU

Le Conseil Municipal de la commune de La Chaussée réuni le 17 mai 2025 exprime notre vive inquiétude et notre exaspération face au nouveau report de l'examen du texte relatif au statut de l'élu local à l'Assemblée nationale.

Pour la **quatrième fois**, les travaux parlementaires repoussent un engagement pourtant essentiel, promis avant la fin de la session. Cette absence de considération fragilise encore davantage les élus de proximité, qui s'investissent chaque jour au service de leur territoire dans des conditions souvent précaires, au prix d'un fort engagement personnel et familial.

Les maires ruraux, que l'on qualifie souvent de "**grognaards de la République**", sont confrontés à une situation d'abandon qui remet en cause leur engagement. L'absence de reconnaissance juridique et sociale de leur statut alimente un **sentiment d'injustice**, qui pourrait nourrir une contestation démocratique profonde et un désengagement massif.

Nous rappelons qu'à l'approche des élections municipales de **mars 2026**, la France devra trouver **500 000 candidats.e** pour renouveler ses conseils municipaux. Sans une clarification rapide et ambitieuse du statut de l'élu local, nous courons collectivement vers un grave déficit démocratique.

Aussi, **nous interpellons solennellement les députés de la Vienne** afin qu'ils saisissent pleinement leur responsabilité républicaine. Nous leur demandons **d'interpeller leurs groupes politiques respectifs** pour que soit **inscrit en urgence à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale le texte sur le statut de l'élu local**.

Il est impératif d'offrir aux élus de proximité un statut **clair, protecteur et compatible avec une vie familiale et professionnelle**, afin de garantir un renouvellement démocratique à la hauteur des enjeux de 2026.